

Compte rendu de la réunion n°3 du comité de suivi du projet d'extension du parc éolien de Coajou Baslan

Le Comité de suivi du projet éolien de Plouisy : Créé au démarrage du projet avec la mairie de Plouisy, il est composé de riverains de la zone étudiée, d'élus des communes de Plouisy et Péder nec, d'agriculteurs, de membres d'associations locales et d'un représentant de Guingamp Paimpol Agglomération. Il porte les différentes interrogations des habitants, suit les avancées du projet, définit les mesures d'accompagnement de développement durable et planifie les actions de communication autour du projet.

Membres du comité présents : Rémy GUILLOU, François LE BONNIEC, Aurélie Le SAOUT, Jacques LE ROUX, Jean-Noël KERDREN, Blandine RAMAIN (remplacée par Jean Baptiste LEREDE), Bernard MORANGE, Pierre BRIGANT, Patrick GICQUEL, William MONNEAU (responsable développement éolien région Bretagne, BayWa r.e.), Benoit SABA (Chargé d'études paysage, BayWa r.e.), Pia MORICE (cheffe de projets éoliens, BayWa r.e.)

Membres du comité absents : Mireille LE PESSOT, Thomas LE CALVEZ, Marc ENEL, Jean-Paul SCOLAN, Yvon FOUILLERE, Mickael JUGON, Jean-Louis TANVEZ

Déroulement de la réunion :

1. Présentation des dernières actualités du projet

- **Les dernières actions de communication**

Une deuxième lettre d'information a été distribuée sur les communes de Plouisy et Péder nec. Il semble que la distribution se soit mieux déroulée par rapport à la première fois car une part moins importante des habitants a indiqué n'avoir rien reçu.

Une deuxième exposition d'information a été organisée les 27 et 28 octobre à la mairie de Plouisy. Nous étions accompagnés d'une représentante de Lendosphère, présente pour répondre aux questions des habitants concernant le lancement de la campagne de financement participatif.

Plusieurs articles de presse ont été publiés à l'occasion, pour annoncer cette opération.

- **Présentation des résultats du financement participatif**

La campagne a débuté début novembre et fut un succès. Un premier pallier de 50 000€ a été atteint en moins d'une semaine. Un déplafonnement a eu lieu, uniquement réservé aux habitants de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) et la campagne a été relevée à 100 000€.

Ainsi, 80% des montants investis proviennent de 26 habitants de GPA.

Première interrogation des membres du comité : Pourquoi il n'y a pas eu davantage de prêteurs ?

La réponse principale évoquée : La procédure est jugée complexe par les membres du comité, en particulier pour des personnes qui n'ont pas l'habitude de faire ce type de prêt. Elle a pu décourager certains habitants. Ce sujet sera remonté à Lendosphère.

Néanmoins, le nombre de prêteurs est dans la moyenne constatée par Lendosphere sur des campagnes similaires.

Il est précisé que BayWa r.e. a également l'habitude de proposer une seconde campagne de financement participatif au moment de la construction du parc éolien.

- **Retour sur l'organisation de l'activité « Cerfs-volants » dans le cadre du Téléthon**

Cette activité, mise en place dans le cadre du Téléthon, ne fait pas partie des mesures d'accompagnement définies avec le comité de suivi et son coût ne sera donc pas déduit du budget des mesures d'accompagnement.

Coordonnée par l'association Plouisy Actions et réalisée avec l'association les Mains d'œuvres, l'activité a eu lieu le samedi 4 novembre à la salle des sports de Plouisy.

Une dizaine d'enfants étaient inscrits le matin, ils ont beaucoup aimé l'activité. Cependant, il n'y a eu personne l'après-midi, l'activité ayant eu lieu quelques jours après la tempête, cela a peut-être découragé certaines personnes et explique le peu d'affluence. Possibilité de mutualiser notre action avec d'autres pour l'année prochaine.

- **Début de la mesure hivernale de l'étude acoustique**

A la suite de la deuxième réunion du comité de suivi, au vu des craintes exprimées par les riverains proches, expliquées par leur expérience vis-à-vis du parc existant, qui fait ressortir une gêne plus importante l'hiver sous les vents dominants et par temps de faible pluie ou de gel, la requête d'une mesure à feuilles tombées avait été retenue.

Nous avons donc décidé de réaliser deux campagnes de mesures acoustiques au lieu d'une initialement : une campagne hivernale et une campagne estivale.

La première campagne a donc débuté le 5 décembre et devrait durer 2 à 3 semaines en fonction des conditions de vent.

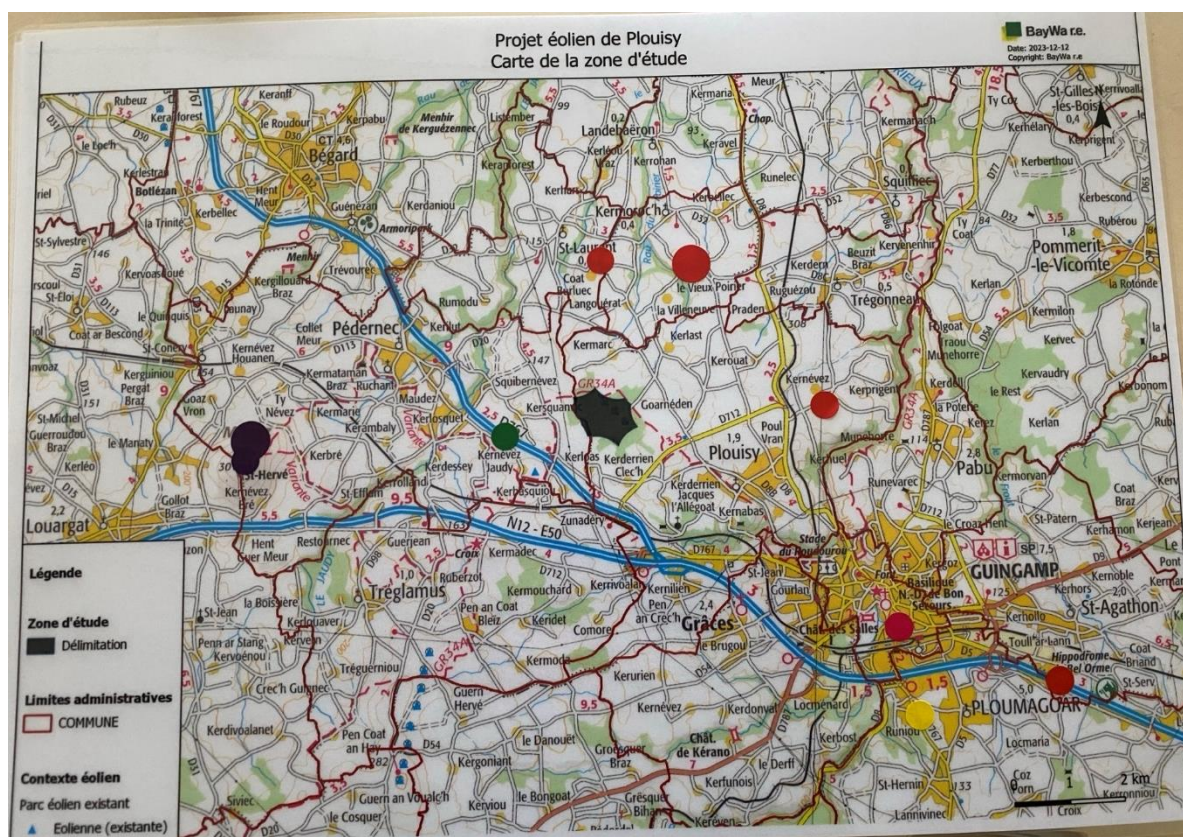
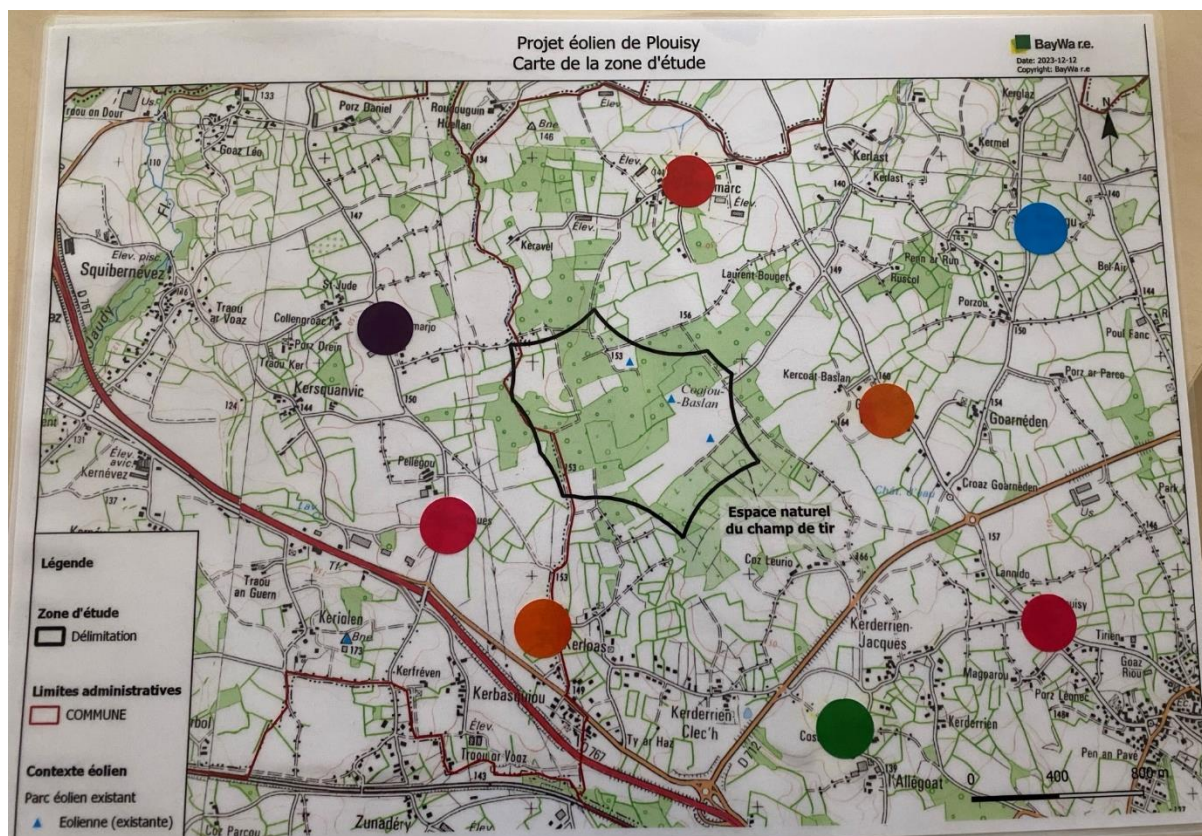
Pour rappel, les 2 mesures de bruit sont réalisées durant suffisamment de temps (en général 2 à 3 semaines) pour obtenir dans les deux directions principales de vent, une plage de vitesse de vent de 2 à 10 m/s (entre 2 et 10m/s la vitesse de rotation des pales de l'éolienne accélère jusqu'à atteindre une vitesse de rotation optimale où l'éolienne produit à puissance maximale).

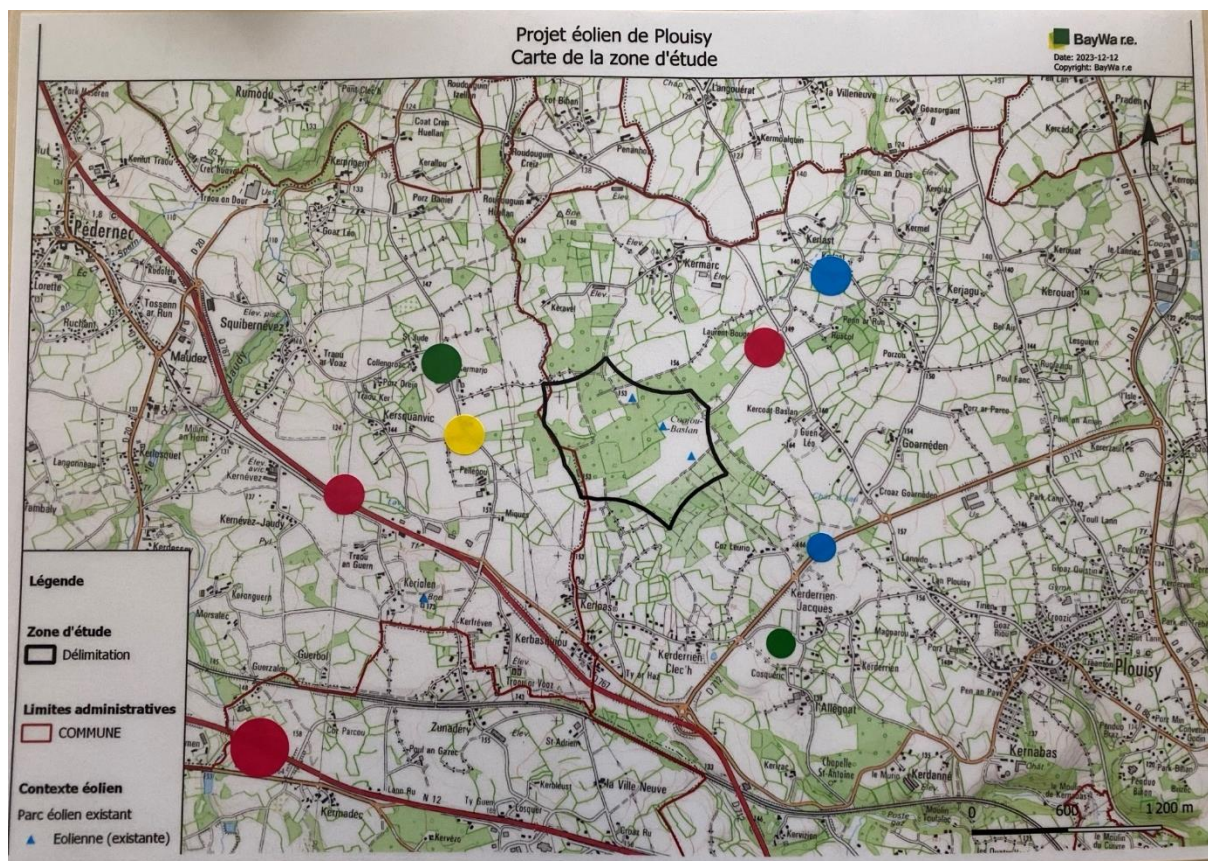
2. Présentation de l'étude paysagère et concertation concernant le choix des points de vue

Notre chargé d'études paysage a présenté l'étude paysagère. Cette étude a débuté cet automne et est réalisée par un bureau d'étude spécialisé et indépendant, l'Atelier de l'Isthme. Une étude paysagère se déroule en plusieurs étapes :

- L'état initial : il permet de comprendre l'organisation du paysage, identifier les enjeux paysagers et patrimoniaux (monuments historiques, site UNESCO etc) et caractériser la manière dont le territoire est parcouru selon le cadre de vie quotidien. Une fois les enjeux identifiés, leur sensibilité vis-à-vis du parc éolien est évaluée et à partir de celles-ci, des recommandations sont faites sur le choix de l'implantation.
- L'évaluation des impacts : à partir des différents enjeux paysagers identifiés, plusieurs variantes seront analysées sur la base des recommandations du bureau d'étude. L'implantation finale sera choisie en tenant compte des autres volets (biodiversité, zones humides, ressource en vent, acoustique). Les impacts associés à cette implantation finale ainsi que les photomontages permettront d'évaluer les effets induits par le projet éolien sur les sites sensibles. Les photomontages réalisés à partir de points de vue définis durant l'état initial permettront aussi d'appréhender le futur parc.
- Les mesures d'accompagnement paysagères : il s'agit d'actions, définies en concertation avec le paysagiste et les représentants du territoire (comité de suivi et/ou habitants lors de réunion de concertation), visant la mise en valeur, la restauration ou favorisant l'intégration et l'appropriation du parc éolien.

Les prises de vue des photomontages seront réalisées à feuilles tombées fin février/ début mars. Les membres du comité ont été consultés dans le choix des points de vue. Pour cela, trois cartes en format A3 ont été préparées par l'équipe BayWa r.e., et les membres du comité ont pu faire des suggestions concernant le choix des points de vue :





Le choix des points de vue doit permettre d'évaluer les impacts aux abords du projet, d'évaluer l'impact du projet sur les structures paysagères et éléments du paysage ou du patrimoine identifiés comme sensibles dans l'état initial et d'évaluer l'impact du projet au regard des effets cumulatifs qu'il induit avec les autres parcs. Un photomontage associé à un point de vue peut par exemple permettre de vérifier l'absence de visibilité depuis un site sensible.

Les membres du comité ont pu proposer 20 points de vue. Ils seront transmis au bureau d'étude qui les analysera. Une restitution de cette analyse sera faite lors de la prochaine réunion du comité.

3. Partage d'idées concernant les mesures d'accompagnement

• Les mesures d'accompagnement paysagères

Il est rappelé que **les mesures d'accompagnement paysagères liées au projet** ont pour objectif de trouver des solutions pour réduire et accompagner la mutation du paysage liée à l'implantation des nouvelles éoliennes. Ces mesures définies avec le comité seront intégrées au dossier qui sera instruit par les services de l'état et financées par le budget du projet.

Une mesure d'accompagnement est liée au projet s'il y a covisibilité ou visibilité avec le projet. Ce lien doit-être justifié dans le dossier.

Exemples de mesures liées au projet :

- Enfouissement d'une ligne électrique s'il y a covisibilité entre la ligne et le projet
- Végétalisation de la cour de l'école s'il y a visibilité du projet depuis celle-ci

La plantation de haies ou d'arbres chez les riverains gênés par une visibilité du projet depuis leur habitation est une mesure d'accompagnement liée à un projet éolien courante.

La végétalisation de la cour de l'école est une mesure d'accompagnement qui a retenu l'attention des membres du comité.

Un photomontage peut être réalisé pour justifier une mesure d'accompagnement.

La définition des mesures d'accompagnement **liées au projet** doit être finalisée d'ici l'automne 2024. Elle fera donc l'objet des discussions des comités d'ici là.

- **Les mesures d'accompagnement hors projet – cadre scolaire/projets jeunesse**

À la suite de la présentation du projet et des exemples de mesures d'accompagnement mises en place par BayWa r.e., dans le cadre scolaire, en parallèle de projets éoliens, effectuée à la directrice de l'école de Plouisy lors de la deuxième réunion du comité, l'équipe enseignante de l'école a décidé de ne pas entreprendre d'actions cette année. La mise en place d'un accompagnement est possible pendant la durée de vie du projet et pourra donc être proposée à nouveau l'année prochaine.

BayWa r.e. a évoqué la possibilité de proposer la démarche à l'équipe enseignante de la commune de Pédervec. Le représentant de la commune étant absent, la proposition sera renouvelée à la prochaine réunion du comité.

L'organisation d'une activité au centre de loisir l'été prochain a été évoquée. Le thème choisi en 2024 étant le vent.

BayWa r.e. a aussi proposé l'organisation d'activité via des associations comme les Petits Débrouillards. En effet, l'association propose des expositions interactives sur le thème des transitions écologiques et sociales : [Transitions écologiques et sociales – Les petits débrouillards Grand Ouest \(lespetitsdebrouillardsgrandouest.org\)](https://lespetitsdebrouillardsgrandouest.org).

Enfin, a aussi été abordée une mesure proposée par un membre du comité : accompagner financièrement l'engagement de l'école de Plouisy et de 5 autres écoles du territoire dans une démarche cubes école : [CUBE.Ecoles – CUBE.Ecoles \(cube-ecoles.org\)](https://cube-ecoles.org). Il s'agit d'un concours tourné sur les économies d'énergies dans les bâtiments. Cette mesure est jugée intéressante par les membres du comité, elle peut être proposée aux écoles mais sa gestion devra être portée par les écoles.

- **Organisation de conférence**

La proposition d'organiser une conférence pour mobiliser les habitants lors des permanences d'information du projet éolien a été abordée à nouveau.

Les détails de cet évènement (organiser une conférence en amont ou en aval d'une permanence d'information sur le projet) sont à valider lors de la prochaine réunion. Les thématiques proposées pour la conférence sont les suivantes :

- Le changement climatique
- Les économies d'énergie/la sobriété énergétique

La date privilégiée actuellement est un vendredi soir au mois d'avril (les 5 ou 12 avril) à la salle des fêtes de Plouisy.

BayWa r.e. a pour l'instant proposé la conférence « Grand Public » réalisée par l'association des Shifters. Les sujets abordés lors de cette conférence sont les suivants :

- Effet de serre : causes et conséquences
- Impacts du réchauffement climatique prévus pour le territoire concerné (vos communes) à l'horizon 2050.
- Evolution des émissions de gaz à effets de serre depuis 1850.
- Empreinte carbone, explication et décomposition pour un Français moyen
- Revue pour chaque type de cause : (transports, alimentation, biens de consommation, habitation) et actions individuelles possibles pour réduire son empreinte carbone personnelle.
- Détail de la situation de vos communes, situation présente.

Un enregistrement de cette conférence est disponible en suivant ce lien : [TTS Grand Public \(2021-10\) – Nudgis – Theshifters \(ubicast.tv\)](https://tts-grand-public-2021-10-nudgis-theshifters.ubicast.tv)

- **La rénovation énergétique**

Il est demandé aux membres du comité quels sont selon eux, les éléments bloquants actuellement les démarches de rénovation des logements sur le territoire. Les éléments suivants sont cités :

- Les personnes ayant des revenus modestes à très modestes bénéficiant des aides de l'état n'ont pas assez de revenus pour compléter les aides permettant de réaliser les travaux et n'arrivent pas à agir ;
- Les personnes se situant juste au-dessus des plafonds de revenus permettant les aides pourraient compléter les aides mais n'y ont pas accès et ne peuvent pas agir ;
- Le manque d'information : les gens qui pourraient agir ne savent pas par où commencer, quoi faire ou de quelles aides ils peuvent bénéficier.
- La multitude d'interlocuteurs, parfois douteux, actifs sur ce secteur entraîne une méfiance et une peur de se lancer dans une démarche de rénovation.

Face à ces constats, les premières actions possibles sont les suivantes :

- Donner aux habitants la possibilité de s'informer ;
- Choisir un partenaire sérieux en qui on peut avoir confiance pour informer/guider les habitants dans la démarche de rénovation et réaliser des entretiens personnalisés avec les habitants pour évaluer les rénovations possibles de leur logement.

Il est donc prévu de cadrer l'accompagnement pour un démarrage de celui-ci à l'automne prochain. Le souhait de commencer à informer les habitants dès la prochaine permanence d'information du projet est partagé.

- **Recensement des idées des membres du comité et discussions concernant les idées déjà évoquées**

Les idées déjà évoquées par les membres du comité sont recensées dans le tableau suivant :

Propositions de mesures d'accompagnement				
Thématique	Nom de la mesure	Faisabilité	Temporalité et organisation	Coût
Sobriété énergétique	Financement d'audit énergétique chez les habitants			
Sobriété énergétique	Distribution de petit matériel pour les habitants : multiprises avec interrupteur, thermostats, interrupteurs horaires, limiteurs de débit pour les robinets etc			
Sobriété énergétique	Mise en place d'une ALEC : conseils aux particuliers sur la rénovation et embauche d'un CEP			
Mobilité	Poursuite de la mise en place de pistes cyclables sécurisées			
Mobilité	Aide à l'acquisition de vélos électriques			
Projet jeunesse	Démarche cubes école			
Projet jeunesse	Accompagnement scolaire			
Production d'énergie	Prise de participation dans la société de projet			
Concertation, Communication, Sensibilisation	Organisation de conférence sur le thème de la transition écologique			
Concertation, Communication, Sensibilisation	Sensibilisation : moins de déplacements en voiture individuelle, confort thermique, sobriété numérique etc			
Concertation, Communication, Sensibilisation	Mise en place d'une boîte à idée à la mairie			

Plusieurs idées ont été discutées :

- La poursuite de l'aménagement de liaisons douces (pour les vélos et les piétons) est une mesure que la commune souhaite mettre en place quoi qu'il en soit. Cette mesure concernant directement la commune, la mettre en place avant l'autorisation du projet éolien avec le

budget dédié aux mesures d'accompagnement n'est pas possible pour se prévenir d'un conflit d'intérêt.

- Concernant l'aide à l'acquisition de vélos électriques, plusieurs options sont possibles : prévoir une enveloppe limitée dans un premier temps (par exemple : 200€ d'aides pour 100 personnes) ou proposer la mise à disposition de vélos électriques aux habitants. Un partenaire spécialisé dans le domaine sera nécessaire dans les 2 cas.
- La mise en place d'une boîte à idées à la mairie est approuvée, il est proposé de créer une deuxième boîte à idées pour les enfants.

De nouvelles idées sont proposées :

- Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs pour aider à la conversion ou au maintien au bio ;
- Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs intéressés par l'installation de panneaux photovoltaïques sur des hangars agricoles.

Ce type d'accompagnement est possible s'il est ouvert au plus grand nombre d'exploitants locaux. La première étape de ce type de démarche sera de réunir les agriculteurs intéressés et de cadrer l'accompagnement souhaité.

4. Choix d'une date pour la quatrième réunion du comité

La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu le jeudi 21 mars à 18h30. L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Présentation des dernières actualités du projet
- Retour sur l'analyse des points de vue choisis par le comité
- Préparation de la conférence/permanence d'information
- Faisabilité/Chiffrage/hiérarchisation des mesures d'accompagnement